

RESANA, plateforme collaborative pour vos groupes de travail

Destinée aux agents de l'État, la plateforme collaborative RESANA leur offre un espace numérique complet pour faciliter le stockage, le partage et la coédition de documents, mais aussi le travail en équipe, y compris en mobilité.

Un espace numérique et des outils collaboratifs pour vos groupes de travail

RESANA est une plateforme collaborative qui permet le partage et le stockage de documents. Elle est également très intuitive ce qui permet une prise en main rapide.



Qui peut utiliser RESANA ?

RESANA est ouvert à tous les agents de l'État et à leurs établissements publics. Ils peuvent inviter dans leurs espaces de travail leurs collaborateurs et partenaires, aussi bien internes qu'externes à l'État.



Les atouts de la solution

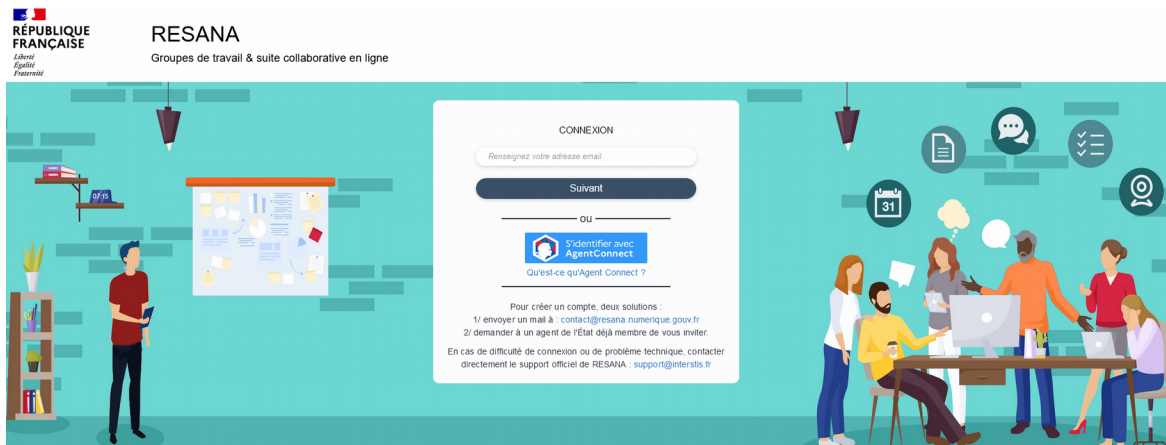
- Confidentialité des échanges (chiffrement des données, hébergement en France)
- Simple d'utilisation



Se connecter à plateforme RESANA

Afin de vous connecter à la plateforme, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Rendez-vous sur le lien : <https://resana.numerique.gouv.fr>



2. Utilisez comme identifiant l'adresse mail liée à votre inscription ou celle sur laquelle vous avez été invité à rejoindre la plateforme. ***Vous avez reçu un email sur votre messagerie fonctionnelle. Si ce n'est pas le cas, contactez la préfecture : pref-defense-protection-civile@vendee.gouv.fr***

Puis, cliquez sur "Suivant" :

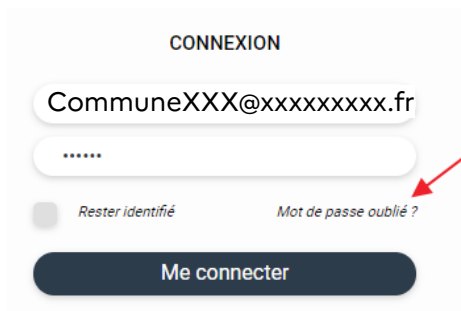
CONNEXION

CommuneXXX@xxxxxxxxx.fr

Suivant

3. Dans la seconde case, utilisez le mot de passe que vous avez choisi lors votre inscription (sauf dans le cas où vous auriez réinitialisé celui-ci).

4. Si vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe, nous vous invitons à cliquer sur "Mot de passe oublié ?". Vous recevrez alors un mail qui vous permettra de réinitialiser votre mot de passe.



CONNEXION

CommuneXXX@xxxxxxxxxx.fr

.....

☐ Rester identifié [Mot de passe oublié ?](#)

Me connecter

A red arrow points to the "Mot de passe oublié ?" link.

Réinitialiser mon mot de passe

Dans le cas où vous auriez oublié votre mot de passe, nous vous invitons à réinitialiser celui-ci.

Pour cela :

- Rendez-vous sur <https://resana.numerique.gouv.fr>
- Entrez votre adresse mail (votre identifiant)
- Cliquez sur "Mot de passe oublié ?"
- Cliquez sur "OK"

Compte bloqué

Lorsque vous essayez de vous connecter à la plateforme mais que vous vous trompez à cinq reprises dans votre mot passe, votre compte est alors bloqué pour une durée d'une heure.

Afin de pouvoir vous connecter, vous devrez attendre la fin de ce délai.

Déposer vos documents : l'espace dédié pour les PCS – PICS – DICRIM de la Vendée

Étape 1

Cliquez sur l'espace :

Préfecture de la Vendée



Étape 2

Cliquez sur le dossier dans lequel vous souhaitez déposer un document



Étape 3

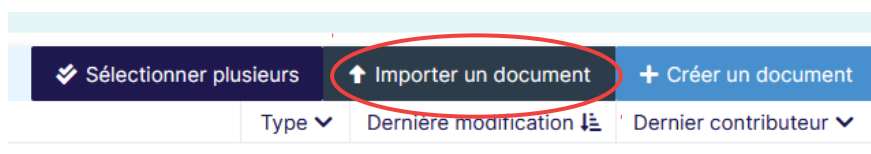
Cliquez sur votre commune/intercommunalité :



Étape 4

Pour insérer un document, cliquez sur « importer un document ».

Vous avez la possibilité d'importer plusieurs documents à la fois (*limité à 100 fichiers*) :



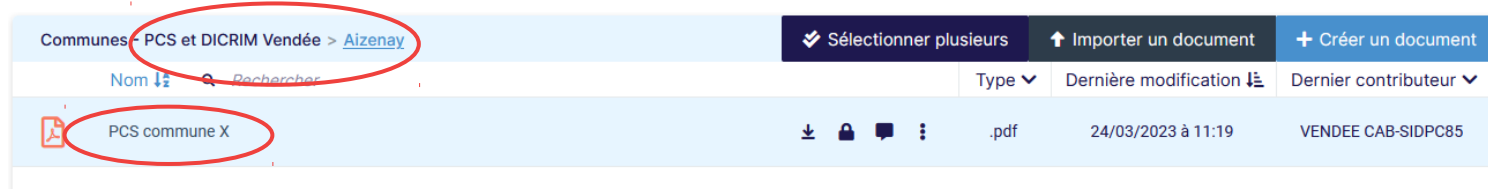
Étape 5

Sélectionnez votre/vos document(s), de préférence sous format PDF :



Étape 6

Votre document est bien inséré quand il apparaît dans le dossier faisant référence à votre commune/intercommunalité :



**Pour toutes questions, contactez le Service Interministériel
de Défense et de Protection Civile (SIDPC) :**
pref-defense-protection-civile@vendee.gouv.fr